

Sud CT 93 Mairie de Saint-Denis sudstdenis@gmail.com - 06 51 74 64 26

Blog: www.solidaires.saintdenis.over-blog.org

C/O UL Solidaires - Bourse du Travail de Saint-Denis - 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis Saint-Denis, le vendredi 17 mai 2013.

« LES VENDREDIS DE LA COLERE »

Contre le management autoritaire

Pour le service public de qualité et de proximité DEPUIS LE 25 MARS CHAQUE VENDREDI ON LACHE RIEN! ON CONTINUE!

RDV Vendredi 24 mai de 12h à 14h devant l'Hôtel de Ville



Préavis de débrayage reconductible SUD déposé pour l'ensemble du personnel communal le vendredi 24 mai de 11h à 14h

INFOS GREVE

Vous pouvez vous déclarer gréviste au + tard le jour même du débrayage <u>avant votre embauche</u>, il n'est pas nécessaire de prévenir 48 h à l'avance comme pour d'autres employeurs, 3 heures de débrayage c'est 3 heures enlevées, 1 heure de débrayage c'est 1 heure enlevée.

Vendredi 24 mai de 12h à 14h

nous appelons également les habitant-e-s, salarié-e-s, étudiant-e-s, associations et syndicalistes solidaires de Saint-Denis à nous rejoindre devant l'Hôtel de Ville.

Prises de parole de collègues de différents services, échanges avec des syndicalistes d'autres secteurs, casse-croute, point presse, musique, surprise ...

Comprendre nos mobilisations? Pas de souci! Les collègues vous racontent...

Pour visionner nos films et rejoindre nos grèves, tapez dans Google:

« Souffrance au travail Saint-Denis », « Vendredis de la colère St Denis »

ou encore « CMS Saint-Denis en colère »

ACTU MAI 2013

« COMMENT SE DEBARASSER D'UN SERVICE PUBLIC MUNICIPAL ? »

Pour mettre à bout des collègues impliqués de longue date dans leurs missions de service public, comment s'y prendre ? Révisons les leçons que la Direction Générale nous donne depuis quelques mois...

- 1/On divise les équipes d'une même direction
- 2/On désorganise au possible la coopération entre services et entre collègues
- 3/ On dénigre régulièrement un service en particulier
- 3/On met à mal les collègues pourtant investis
- 4/ On attaque le droit de se défendre collectivement
- 5/ On laisse pourrir la situation
- 6/On juge le service inefficace et on cherche à s'en débarrasser quand tout le monde sera bien épuisé...

Bien sûr les élus nous ont rappelé à plusieurs reprises leur attachement à un Service Social Municipal, mais en interne la haute administration continue et amplifie les mises à mal et les « diviser pour mieux régner » à l'échelle des

services. C'est anti-service public que d'opposer les collègues les uns contre les autres, c'est indigne et inacceptable! Dans les faits, les collègues vivent des journées professionnelles de plus en plus difficiles, où leur travail perd sens progressivement alors qu'ils et elles aiment leur travail! On n'est pas là pour souffrir mais pour donner un service public de qualité à une population qui en a particulièrement besoin, vue la précarité qui se développe à Saint-Denis. Ces missions sont encore plus précieuses et nécessaires aujourd'hui qu'hier avec la crise, et le soutien de l'administration et des élus doit être sans faille auprès des salarié-e-s pour soutenir et servir la population de St Denis avec soin et qualité.

De quoi parle-t-on?

La Direction des Solidarités et du Développement Social (DSDS) traverse une crise profonde. Depuis plusieurs mois, tous les collègues du Service Social Municipal (SSM), Secrétaires, Cadres et Assistantes Sociales et Sociaux sont à 100% mobilisés, et en grève chaque vendredi depuis le 25 mars 2013. Depuis quelques semaines, de plus en plus de collègues du CCAS les rejoignent, mais aussi des collègues d'autres services.

SUD les soutient pour dénoncer des conditions de travail dégradées et le management autoritaire qu'ils et elles subissent de + en + durement, contre toute logique du Droit qui oblige pourtant la municipalité à garantir la santé physique et psychique de ses agents (y compris obligation de résultats).

Depuis le 25 mars, rien n'a bougé. Pire, une série de convocations autoritaires a touché des collègues du CCAS et du SSM, des obstructions au droit de grève ont eu lieu sur lesquelles nous avons du intervenir, des pratiques d'intimidation qui portent atteinte aux libertés syndicales. De fait, plusieurs collègues depuis plusieurs mois sont arrêtées tour à tour pour « Souffrance au Travail », diagnostic porté par des médecins donc. Alerte faite à la Municipalité et à la Direction Générale, devant le Maire, lors d'une délégation de 40 collègues de la DSDS avec SUD dans la salle du Conseil Municipal le 29 mars dernier. Témoignages d'une quinzaine de collègues, tour à tour... Lettre des cadres écrite collectivement. Lettre de l'ensemble du SSM. Intervention syndicale avec rappel à la loi. Non, la Municipalité soutient sans faille la Directrice de la DSDS et la Direction Générale. Depuis, pas une semaine sans que des collègues et des syndicalistes SUD mobilisées ne soient malmenées par la hiérarchie. Sans justice, il ne peut y avoir de Paix. La mobilisation dure et cherche à présent soutien auprès de la population.

Au sein de la mairie, le politique s'efface de plus en plus au profit d'une haute administration qui discrédite les orientations municipales. Notre mouvement n'a de cesse de demander le soutien des élus face à cette administration qui attaque notre sens du service public au quotidien. Le Service Social Municipal n'est pas un cas isolé. Les collègues de la Santé ont vécu un mouvement de lutte profond ces derniers mois (vidéo) et le malaise est palpable dans d'autres services. Ces logiques autoritaires et de concentration du pouvoir dans le haut d'une administration très centralisée préparent déjà les prochaines restructurations, elles doivent être combattues partout et ensemble. Nous appelons la Municipalité à stopper cette dynamique.

Nous voulons

- L'application du Droit : La Mairie de Saint-Denis est dans l'illégalité car elle n'a pas établi un Registre Santé Sécurité au Travail où les collègues peuvent y notifier tous les dysfonctionnements sur leurs conditions de travail et de santé au travail (la hiérarchie doit y donner réponses concrètes comme la loi y contraint chaque employeur territorial). Ce cahier est pourtant très simple à mettre en place, mais elle ne le fait pas. Nous avons demandé à y avoir accès, réponse nous a été faite que cela se mettrait un jour en place, sans date, respectueux!
- La Paix: L'arrêt des procès d'intention, des pratiques humiliantes et des convocations autoritaires, l'écoute et le respect des personnels et des syndicats, plus de « diviser pour mieux régner » ni entre services, ni entre collègues, ni entre syndicats.
- L'Honnêteté intellectuelle pour un Service Public de qualité: L'abrogation de la délibération du Conseil Municipal qui impose les astreintes sociales aux assistant-e-s sociaux-les en cas de sinistre et la mise en place d'un vrai débat sur le devenir et le fonctionnement du SSM dans la DSDS. Pas de désorganisations du travail avec fausse concertation qui nie l'intelligence collective des équipes qui sont sur le terrain. Consultation active et continue de la Municipalité sur la base des compétences et des expériences au quotidien des professionnels. Pas d'externalisation, ni de privatisation à terme (Comme à la Bourse du Travail ou à la Piscine La Baleine).

Nous sommes inquiets pour l'avenir des services communaux à Saint-Denis plus généralement car le rouleau compresseur de l'austérité commence à attaquer les collectivités territoriales. Le gouvernement « socialiste » de <u>François Hollande a annoncé que 4,5 milliards ne seront plus donnés par l'Etat aux Collectivités entre 2013 et 2015. Cet argent manquera et notre collectivité pense déjà aux prochaines coupes budgétaires. Cela démontre aussi comme nous le dénonçons depuis des mois que la réforme des rythmes scolaires n'aura pas le financement à la hauteur des enjeux posés et se fera au détriment des publics et des agents. Dans cette perspective gestionnaire, toute résistance devra être cassée. Mais les élus peuvent en décider autrement : Soutenir le service public et les collègues qui le font vivre, l'incarnent et le défendent ardemment au quotidien au service de la population. Cela ne peut que renforcer la résistance à ce gouvernement qui pillera de + en + les collectivités au profit des entreprises.</u>

Que ce soit avant ou après les élections, et quel que soit notre employeur, notre seule chance de nous en sortir, c'est en organisant la solidarité entre collègues et publics!